

CONSEIL MUNICIPAL DU 7 SEPTEMBRE 2020

Présents : Alain JAYR, Frédéric HAUPERT, Dominique LAURENT, Frédéric DESPIERRES, Nathalie ALBERT, Cyril GROBON, Isabelle DAMIEN, Stéphane ANTOINET, Fabien POLI, Pierre MURAT, François DIAFERIA.

Lecture et approbation du compte-rendu du 10 juillet 2020.

1 – Modification du tableau des emplois communaux

Le Maire,

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter, et le cas échéant, si l'emploi peut être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3,

CONSIDERANT qu'il appartient donc à l'assemblée délibérante de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade,

VU l'avis du Comité Technique en date du 17 juillet 2020,

CONSIDERANT le précédent tableau des emplois adopté par l'assemblée délibérante le 11 septembre 2018,

CONSIDERANT la nécessité de créer un emploi d'adjoint technique de 20h15 en raison de l'augmentation du temps de travail de l'agent concerné,

CONSIDERANT la nécessité de supprimer un emploi d'agent d'entretien ménage à l'école de St André de 9h10,

CONSIDERANT la nécessité de supprimer un emploi d'agent d'entretien de 12h25,

CONSIDERANT la nécessité de créer un emploi d'agents non contractuel non titulaire à hauteur de 4h10 hebdomadaires,

Modification du temps de travail de l'Agent d'entretien et de surveillance

Suite à la démission de Mme MURSCHEL Séverine au poste d'agent d'entretien, service cantine à ROMANS et surveillance, le poste a été proposé et accepté par Mme CALARD Isabelle. Le temps de travail de Mme CALARD doit donc être modifié de 12h20 à 20h15 à partir du 1^{er} septembre 2020. Il convient donc d'apporter la modification sur ce poste là et supprimer le poste d'adjoint technique pour 12h25.

Création du poste d'Adjoint technique contractuel non titulaire

Afin de pouvoir assurer un double service à la cantine de ROMANS, il convient de créer un poste d'adjoint technique contractuel non titulaire pour 4h10 hebdomadaire à compter du 1^{er} septembre 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de modifier le temps de travail du poste d'adjoint technique soit de 12h20 hebdomadaires à 20h15 heures hebdomadaires.
- **DECIDE** de créer le poste d'adjoint technique contractuel non titulaire pour 4h10 hebdomadaires.
- **FIXE** le tableau des emplois au 7 septembre 2020 conforme à l'annexe ci-joint.

TABLEAU DES EMPLOIS

AU 07/09/2020

EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET

| | | |
|--|---|---|
| Adjoint administratif | 1 | 18/35 ^{ème} – titulaire (grade adjoint administratif principal 2 ^e classe) |
| Ouvrier polyvalent | 1 | 25/35 ^{ème} – titulaire (grade adjoint technique) |
| ATSEM | 1 | 27,03/35 ^{ème} – titulaire (grade ATSEM) |
| Agent d'entretien Service cantine à Saint André, surveillance Des enfants après la cantine, Ménage Salle des fêtes et mairie | 1 | 13,40/35 ^{ème} – titulaire (grade adjoint technique) |
| Agent d'entretien Service cantine à Romans et ménage à l'école De St André | 1 | 20,15/35 ^{ème} – titulaire (grade adjoint technique) |
| Agent polyvalent Service cantine à Romans | 1 | 5,20/35 ^{ème} – non titulaire (grade adjoint technique) |
| Agent polyvalent Service cantine à Romans | 1 | 4,10/35 ^{ème} – non titulaire (grade adjoint technique) |

2 – Contrat de maintenance défibrillateurs.

Frédéric DESPIERRES expose aux membres les propositions de SCHILLER :

- Contrat de maintenance annuel : 145 € HT/an/par appareil,
- Contrat de maintenance triennal : 99 € HT/an/appareil.

Le conseil municipal décide de choisir le contrat de maintenance triennal.

3 – Illuminations

Budget : 4 000 €.

Route de Saint Paul et route du Vieux Jonc.

Fabien, Cyril, François et Isabelle : commission pour le prochain conseil.

4 – Cimetière

Le dossier DETR a été déposé sur la plateforme. Celui-ci est accepté et nous sommes dans l'attente du montant de la subvention.

5 – Travaux cantine, école et logement communal

Logement communal : un rendez-vous sera programmé entre le locataire et la commission bâtiments.

Cantine/école : subvention DSIL (département) 20 % (date limite le 15/10),
Subvention DETR 20 %

Non cumulable.

Option : DETR.

6 – Commission chemins

| | |
|----------------------------------|--|
| Lotissements : RAS | Entretien à améliorer |
| | Impasse des tilleuls : bétonner les arbres manquants ou remplacement des arbres avec drains. |
| Impasse de la Bouvinière | Privée. |
| Chemin de Berger | Quelques déformations. |
| Chemin de Chaffanges | Déformation : budget 2021 – devis enrobé. |
| Chemin de Chânes | A surveiller. |
| Regard devant l'école | ATTENTION. |
| Dos d'âne « Route de la Bresse » | Fissures. |
| Route de Romans | Regard 1,20 (à hauteur de Franck ISOLA) : département. |

7 – Questions diverses

- Monsieur le Maire informe du courrier de RPC qui signale une augmentation du prix des repas cantine soit de 2,712 € TTC au lieu de 2,66 € TTC.
 - Monsieur le Maire lis aux élus la réponse de la DDP au courrier fait en août 2020.
 - Rapport d'éclairage public 2019
 - Rénovation de l'armoire : 2 100 €
 - Remplacement du système de déclenchement par une horloge astronomique sur les commandes n°1 (ST ANDRE) et n°2 (IMPASSE DES TILLEULS) : 1 020 €
- Des devis seront demandés au SIEA.

Le Maire,